-FRC 3 25731a
Case
FRC
23176

MÉMOIRE

Adreſſé à l'Aſſemblée Nationale, le 27 Août 1790, par le Premier Miniſtre des Finances.

Contre l'émiſſion de nouveaux Aſſignats-monnoie.

PRIX HUIT SOUS.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXC.

THE NEWBERRY LIBRARY

A. 7bre 1790.)

MÉMOIRE

Adreſſé à l'Aſſemblée Nationale, le 27 Août 1790, par le Premier Miniſtre des Finances.

MESSIEURS,

J'APPRENDS que l'on doit lire ce matin à l'aſſemblée, au nom du comité des finances, un rapport ſur la dette *exigible*; & ſi j'ai été bien informé, on propoſe avec prédilection pour la liquidation de cette dette, une création de dix-huit à dix-neuf cents millions des billets-monnoie, qui jouiroient, ou non, d'un intérêt juſqu'à leur extinction.

J'avois fait connoître, il y a quelque temps, aux douze membres du comité des finances, qui confèrent avec moi, mon ſentiment très-décidé ſur de pareils moyens de liquidation; mais le rapport dont il eſt queſtion aujourd'hui, ne m'a point été communiqué.

Je crois donc remplir un devoir envers l'état & envers l'aſſemblée nationale, en me preſſant de déclarer que le miniſtre des finances n'a donné aucun aſſentiment à la propoſition qui doit vous être faite, & qu'il la conſidère comme infiniment dangereuſe.

Je crois de plus être obligé de repréſenter à l'aſſemblée, que ſi elle laiſſe le public dans l'incertitude ſur l'opinion qu'elle conçoit d'une propoſition de

ce genre, il en pourra réſulter promptement les plus funeſtes inconvéniens.

C'eſt avec une peine infinie que les marchands, les chefs de manufactures, les particuliers de tout état, trouvent le numéraire effectif dont ils ne peuvent ſe paſſer pour leurs beſoins habituels; c'eſt avec une peine infinie que l'adminiſtration vient à leur ſecours par une diſtribution journalière, & pourvoit de plus à la ſolde des troupes & de la garde de Paris, à la paye des travaux des ports, à celle des atteliers de charité, aux fonds en appointemens qu'exige le ſervice des rentes, & à d'autres dépenſes qui ne peuvent être exécutées qu'en eſpèces effectives.

Ce n'eſt pas tout, tel eſt dans quelques provinces le reſſerrement du numéraire, que la ville de Bordeaux, ſans un ſecours momentané que je lui ai fait paſſer, ſe ſeroit trouvée dans la plus grande détreſſe; circonſtance remarquable & dont votre comité des finances eſt particulièrement inſtruit.

Vous avez autoriſé l'adminiſtration par un décret, à faire les ſacrifices néceſſaires pour ſe procurer du numéraire effectif; mais ce décret ne lève pas toutes les difficultés : l'adminiſtration n'a que trois moyens pour ſe procurer de l'argent.

Le produit des impôts. On ne les paye plus qu'en aſſignats.

Les achats d'eſpèces. Moyen très-circonſcrit, ſurtout depuis qu'on a rendu ce trafic dangereux.

Enfin, les extractions de matières d'or & d'argent de l'étranger, & cette dernière reſſource eſt de même extrêmement limitée.

Les étrangers ne nous doivent pas, & nous leur demandons de l'argent; il eſt évident que cela ne peut ſe faire ſans une circulation forcée : auſſi, tandis qu'il nous vient des piaſtres d'un côté du royaume, de l'autre il ſort des écus.

J'éprouve, pour raſſembler la portion du numéraire indiſpenſable aux payemens les plus urgens, une difficulté journalière, une inquiétude très-ſemblable à celle qui m'a dévoré pendant les longs & pénibles jours où j'ai été obligé de lutter contre les dangers menaçans de la famine.

Cependant je ne vois encore en perſpective qu'un accroiſſement ſucceſſif d'aſſignats, qu'une addition inévitable aux quatre cents millions déjà déterminés; addition néceſſaire pour remplir le ſervice de l'année, & pour commencer celui de l'autre.

Le décret qui doit fixer la répartition du remplacement de la gabelle & des autres droits que vous avez ſupprimés au mois de mars dernier, ce décret important n'eſt pas rendu.

Celui qui doit réduire les dépenſes du département de la guerre ne l'eſt pas encore non plus.

L'accroiſſement de ſolde accordé aux ſoldats forme, en attendant, une charge additionnelle du tréſor public.

Les fonds deſtinés annuellement aux penſions, ont éte augmentés pour l'année 1790.

Vous venez de déterminer une grande augmentation d'armement.

Le produit des impôts indirects continue à s'affoiblir.

Le recouvrement des autres & le payement de la contribution patriotique éprouvent toujours en pluſieurs lieux des retards.

Enfin, l'on ne voit encore que dans l'obſcurité le moment où vous pourrez établir le ſyſtème d'impoſition pour l'année prochaine.

Cependant, après cette fixation, combien de diſpoſitions ne feront pas néceſſaires pour entrer en recouvrement, & pour lutter contre les difficultés probables ou imprévues !

Si donc au milieu d'une pareille ſituation des affaires, & d'une ſituation généralement connue, l'on peut croire un moment, je ne dis pas à la vraiſemblance, mais ſeulement à la chance ou à la poſſibilité de l'introduction d'une ſomme immenſede nouveaux aſſignats-monnoie, une juſte frayeur ſe répandra, l'argent effectif ſe cachera davantage, ſon prix s'écartera de plus en plus du pair avec les aſſignats; & l'on ne peut déterminer quel ſeroit l'effet dangereux de cette première inquiétude.

Il eſt impoſſible, en des temps devenus ſi extraordinaires, de trouver une ſolution complète à toutes les difficultés.

Quelle doit être en de telles circonſtances la marche de l'eſprit? c'eſt de fixer ſon attention ſur le danger le plus éminent, & de ſonger, avant tout, à l'écarter.

Le plus grand ſans doute, & ſans aucune comparaiſon, c'eſt d'introduire une ſomme immenſe de papiers-monnoie; c'eſt de mettre ainſi en cauſe dans les mécontentemens, les plaintes & les réclamations, non pas une partie quelconque de la ſociété, mais l'univerſalité des citoyens; c'eſt de les mettre en cauſe, non pas d'une manière paſſagère, mais chaque jour, chaque heure & à tous les inſtans; c'eſt de tenir dans une continuelle inquiétude les chefs de manufactures ſur les moyens de payer le ſalaire de leurs ouvriers, & tous les particuliers ſur les reſſources néceſſaires pour acquitter leurs dépenſes journalières; c'eſt de mettre encore en riſque la ſubſiſtance des villes, au moment où l'affluence illimitée des billets-monnoie les feroit refuſer dans tous les marchés libres; c'eſt d'expoſer juſqu'à la ſureté des tranſports d'eſpèces au milieu des beſoins urgens de numéraire, qui ſe manifeſteroient dans toutes les villes; c'eſt de rendre incertain le payement des trou-

pes, celui des travaux publics, celui des atteliers de charité, celui de toutes les dépenſes dont le retardement deviendroit un ſujet de commotion & d'effervefcence ; c'eſt enfin de donner à tous les gens malintentionnés, un moyen facile d'augmenter le trouble & de mettre le royaume en combuſtion.

Il y a déjà au milieu de nos circonſtances une trop grande ſomme de papier-monnoie : je l'avois craint, & le temps l'a prouvé.

On peut toujours en adminiſtration arrêrer, par un effort, les inconvéniens imprévus d'une ſomme de deux cents millions; on le peut moins quand cette ſomme eſt double : mais lorſqu'on propoſe une addition libre & ſpéculative de dix-huit à dix-neuf cents millions, quoique ſoumiſe à une extinction graduelle, on ne ſait alors où pourroit conduire le renverſement de tout équilibre.

Qu'on ne diſe pas que les billets-monnoie, n'importe leur nombre & leur ſomme, devront reſter en parité avec l'argent; puiſqu'ils n'excéderont pas la valeur des biens nationaux. Comment oppoſer une conjecture aux lumières déjà données par l'expérience? On connoît le prix actuel de l'échange des aſſignats contre de l'argent ; & cependant il n'y a encore en circulation, dans ce moment, que trois cents trente millions.

Sans doute ces billets, tels qu'ils exiſtent aujourd'hui, ont une valeur progreſſive par l'intérêt qui s'y trouve attaché, mais ils ne peuvent pas ſervir aux payemens au-deſſous de deux cents francs, & par conſéquent aux dépenſes les plus néceſſaires, les plus inſtantes & les plus multipliées; & il y auroit du danger à les diviſer en de trop petites ſommes, puiſque le déſir, le beſoin de les convertir en argent ſubſiſteroit encore, & que l'exigence de la claſſe d'hommes entre les mains de qui de petits billets ſe

répartiroient, deviendroit néceſſairement embarraſſante.

L'argent d'ailleurs a un prix à l'abri de tous les événemens, un prix avoué de toutes les nations; & la confiance dans les aſſignats, le plus réel des papiers-monnoie que l'on puiſſe fonder, ne ſera cependant jamais entièrement indépendante de la fluctuation des opinions.

Enfin, l'on ne doit pas perdre de vue que même entre deux objets d'une valeur égale aux yeux de la raiſon, celui qui eſt éminemment néceſſaire, & qui l'eſt à un certain jour, à une certaine heure, fera toujours la loi dans les échanges, à moins que cette ſupériorité ne ſoit tempérée par une grande concurrence de la part des vendeurs de la choſe dont on ne peut ſe paſſer. C'eſt ainſi que le travail, auſſi néceſſaire que le ſol à la reproduction des ſubſiſtances, reçoit la loi du propriétaire; celui-ci peut attendre, & l'homme qui a beſoin d'un ſalaire pour vivre aujourd'hui ſe voit forcé de ſouſcrire aux conditions qu'on lui impoſe. Il en eſt de même de l'argent comparativement aux billets-monnoie; l'argent ne ſe convertit en billets que pour jouir d'un intérêt, & les billets cherchent l'argent pour ſatisfaire aux beſoins les plus inſtans & les plus indiſpenſables; or en de pareils momens, ſi l'argent devient rare, nul ſacrifice n'arrête pour en obtenir.

Ainſi donc, ſoit qu'on s'en rapporte au raiſonnement, ſoit qu'on conſulte l'expérience, ſoit qu'on ſuive l'impulſion des idées communes, on s'effraye en préſageant le réſultat des marchés qui s'ouvriroient entre deux milliards & demi de billets-monnoie, & la petite ſomme d'argent qui paroît aujourd'hui dans la circulation.

Sans doute les perſonnes qui ont des dettes à acquitter & des engagemens à remplir, verroient

avec plaiſir l'introduction d'une ſomme immenſe de papiers-monnoie, puiſque cette émiſſion leur permettroit de s'acquitter avec plus d'avantage & de facilité; mais leur ſpéculation, fondée ſur la degradation probable du prix de ces papiers, eſt un indice de plus de la diſconvenance d'une telle reſſource ſociale.

On ne peut le conteſter, la multiplication des billets-monnoie & l'extinction par l'entremiſe de ces billets, d'une ſomme conſidérable de capitaux portant intérêt, favoriſeroient certainement la vente des biens nationaux; mais où ſeroit la juſtice d'une diſpoſition qui tendroit à faire valoir le prix des domaines qu'on veut vendre, en donnant à ſes créanciers des billets dont ils ſeroient forcés de faire uſage d'une ſeule manière, des billets dont la perte ſur la place accroîtroit en proportion le profit de l'état, & dont le diſcrédit probable devient dès-à-préſent une des baſes de la ſpéculation formée au nom de l'intérêt public ? Sans doute ce diſcrédit permettroit de donner un plus haut prix des domaines nationaux; mais un état ne doit pas ſe transformer en joueur à la baiſſe, & ſe ſervir de la peur pour faire fortune.

On ſe tromperoit cependant ſi l'on conſidéroit comme un profit pécuniaire ſans balance, l'accroiſſement de la valeur que donneroit aux biens nationaux une émiſſion de dix-huit cents millions de nouveaux billets-monnoie; car la hauſſe du prix de la main-d'œuvre & des ſalaires, ſuite inévitable d'une pareille diſpoſition, l'augmentation des ſacrifices néceſſaires pour ſe procurer de l'argent, les pertes avec l'étranger par la convulſion des changes, enfin tous les chocs & toutes les exploſions qui ſurviennent au milieu d'un grand trouble, cauſeroient certainement un dommage conſidérable au tréſor public. Le maintien de l'ordre, la ſatisfaction des citoyens, la tranquillité des peuples, la confiance dans la juſ-

tice des lois, & dans la ſageſſe du gouvernement; toutes ces idées morales ſont plus financières qu'on ne penſe, car elles influent de mille manières ſur l'adminiſtration proſpère d'une immenſité de revenus & d'une immenſité de dépenſes.

Qu'importe au reſte un calcul d'argent, quand il eſt queſtion de ſe déterminer ſur une diſpoſition publique qui expoſeroit à des inconvéniens d'un genre ſupérieur & ſans parallèle ? & lors même qu'une ſpéculation lointaine pourroit offrir le dédommagement d'un danger prochain, ſommes-nous dans un temps & au milieu des circonſtances où l'on puiſſe ſe permettre de jouer le préſent contre l'avenir ?

L'idée de convertir la dette publique en aſſignats pour la contraindre de cette manière à ſe convertir en domaines nationaux, eſt vaſte par ſon application; mais la morale eſt bien plus vaſte encore, & tout ce qui s'éloigne de ſes principes eſt plutôt un écart remarquable, qu'une grande penſée d'adminiſtration.

Ce ſeroit auſſi un avantage, j'en conviens, de pouvoir liquider avec des billets-monnoie la dette qu'on appelle *exigible*, puiſque de cette manière l'on ſeroit plus promptement affranchi de l'intérêt dont elle grève ou grévera l'état; mais un tel avantage a ſon prix, ainſi que tout autre profit, & l'on auroit tort de l'acheter par des diſpoſitions injuſtes & qui ameneroit une confuſion générale.

Je ne doute point cependant que dans le grand nombre de propriétaires de la dette exigible, il ne s'en trouve qui déſirent le plan de liquidation propoſé; car il doit convenir à ceux qui ayant une ſomme de dettes égales à leurs créances ſur l'état, s'en acquitteroient avec les mêmes billets qu'ils auroient reçus, il doit convenir encore à ceux qui ſans

être débiteurs de perſonne, auroient aſſez l'habitude des affaires pour ſe défaire agilement des billets qui leur auroient été remis : mais tous les autres créanciers de l'état, & les créanciers de ces créanciers qui verroient leurs capitaux convertis tout-à-coup en billets monnoie, dont le prix s'affoibliroit journellement, ces divers particuliers, livrés à toutes ſortes d'alarmes, quelles plaintes, quelles clameurs n'élèveroient-ils pas ?

On leur diroit, achetez des biens nationaux ; mais à quelle époque & dans quel lieu ? & comment trouver avec certitude une diviſion de domaine équivalente à ſa propriété & rapprochée de ſa convenance ?

Il ne faut pas perdre de vue qu'une multitude de citoyens, réduits à la plus modique fortune, ſe trouveroient compris dans la claſſe prodigieuſe en nombre de tous les propriétaires ou porteurs de billets.

Leur diroit-on encore, ſi vous ne voulez pas des biens nationaux, défaites-vous de vos billets ? mais l'argent paroîtroit en ſi petite quantité dans la circulation, que l'échange entre les deux monnoies deviendroit impoſſible.

On dit que les nouveaux billets devant être délivrés, non pas pour ſatisfaire à des dépenſes, mais pour rembourſer des capitaux, ils n'augmenteroient pas la quantité deſtinée à la circulation journalière ; mais tous les porteurs de ces nouveaux billets ne voudront pas acheter des domaines nationaux, & lorſqu'ils chercheront à les tranſmettre en d'autres mains, il faudra bien que cette négociation ſe faſſe par un échange avec quelque autre valeur, & cette autre valeur conventionnelle ne peut être que de l'argent, à moins qu'on n'en crée une troiſième, & puis une quatrième pour ſervir d'iſſue les unes aux autres.

Enfin, on ignore encore en ce moment la valeur des domaines nationaux ; on l'ignore encore plus,

déduction faite des droits féodaux & des parties de bois dont l'aſſemblée nationale a déjà décrété la conſervation. Comment donc pourroit-on préſenter aujourd'hui l'enſemble de ces domaines, comme l'équivalent certain,

De 1,878,816,634 livres, montant de la dette à laquelle le comité donne le nom d'*exigible*.

De quatre cents millions, montant des billets-aſſignats déjà décrétés;

De cent cinquante ou deux cents millions, ſupplément qui peut-être deviendra néceſſaire & pour achever le ſervice de cette année, & pour faire face aux nouvelles dépenſes que vous avez déterminées, & pour remplir le vide des premiers mois de l'année prochaine, ſi comme il eſt à craindre, le nouveau ſyſtème d'impôt qu'on veut vous propoſer, n'eſt pas alors en activité.

Il y a trop de confuſion, trop d'incertitude encore dans toutes les connoiſſances relatives aux domaines nationaux, pour les préſenter comme une pleine garantie de la grande opération qu'on propoſe.

J'entends bien que ſi la ſomme des aſſignats excède la valeur des domaines nationaux, la concurrence élèvera le prix de ces derniers, ou baiſſera celui des aſſignats; mais là commence l'injuſtice & le danger. Je crois voir la foule cherchant à paſſer par un ſeul chemin trop étroit; les uns arrivent, les autres reſtent en arrière, tous ſont froiſſés, & pluſieurs périſſent.

N'en doutons point, aux agioteurs près, le plus grand nombre des citoyens ſeroit atteint de quelque manière par une opération immenſe, qui en dérangeant tous les rapports, en changeant le prix de toutes les choſes, en introduiſant le jeu le plus effréné, ébranleroit toutes les fortunes, & deviendroit encore le principe d'une commotion plus dangereuſe.

Sans doute qu'en propoſant l'introduction d'une immenſe quantité de billets-monnoie, on n'a pas été arrêté par les inconvéniens de l'accroiſſement des ſalaires & par les riſques qui accompagnent les prétentions, les réſiſtances & tous les grands mouvemens entre ceux qui ſalarient & ceux qui ſont ſalariés; mais je ne ſais ſi l'on a fixé ſon attention ſur la nouvelle claſſe importante & nombreuſe de citoyens qui n'étoient point autrefois aux gages de l'État, & qui vont le devenir. Je veux parler des curés & des vicaires de paroiſſes, auxquels vous avez attribué une ſomme numéraire pour appointemens. Je prévois que déjà dans l'état préſent des choſes, ils auront à ſouffrir de la néceſſité où l'on ſera de les payer en aſſignats, ſi les impôts ne ſont acquittés que de cette manière; mais dans quel embarras, dans quelle malheureuſe ſituation ne ſeroient-ils pas réduits, ſi, par l'introduction d'une immenſe quantité de nouveaux billets-monnoie, ils ne pouvoient convertir ſans une perte inſupportable pour eux, le papier qu'on leur auroit remis en payement; ſi même ils ne pouvoient le réaliſer à temps, pour ſatisfaire à leurs modiques dépenſes? la tranquillité d'eſprit eſt néceſſaire aux fonctions de paix qu'ils exercent; & loin du théâtre de nos ſpéculations financières, ils ſe livreroient plus promptement aux inquiétudes, ſi leur état devenoit dépendant des fluctuations inévitables dans les négociations & les prix d'une maſſe énorme de papiers-monnoie.

On dit qu'il faut multiplier infiniment le numéraire fictif, ſi l'on veut parvenir à la vente des domaines nationaux; & l'on ajoute que cette vente étant devenue d'une néceſſité abſolue pour ſe tirer de l'embarras où l'on ſe trouve, le bien de l'état doit déterminer à une opération extraordinaire, & qu'en tout autre temps, peut-être, on auroit rejetée.

Je ferai d'abord obſerver que ſi cette opération extraordinaire réuniſſoit, comme je l'ai montré, tous les dangers poſſibles, & des dangers d'une nature plus grave qu'aucun autre genre de périls, cette conſidération ſuffiroit pour l'écarter du nombre des reſſources.

D'ailleurs, il n'eſt nullement démontré que la vente des domaines nationaux doive être arrêtée par l'effet d'une diſette de numéraire.

Il en exiſte en France, ſelon toutes les vraiſemblances, au-delà de deux milliards en monnoie réelle.

Il y a de plus quatre cents millions de billets-aſſignats décrétés par l'aſſemblée nationale, & déjà répandus en grande partie dans la circulation.

Il faudra forcément & malheureuſement en augmenter la ſomme pour faire face aux beſoins de la fin de l'année & des commencemens de l'autre.

Enfin, ſi l'on admettoit de quelque manière, ſoit la dette publique en entier, ſoit uniquement la dette exigible en payement des domaines nationaux, pourroit-on craindre qu'avec tant de moyens réunis, le manque des ſignes d'échange arrêtât les acquiſitions dont on auroit la volonté ?

Ce ſeroit une idée fort raiſonnable que d'admettre les effets publics en payement de ces domaines, mais ſeulement pour une partie aliquote du produit des ventes, afin de conſerver aux billets-aſſignats actuellement exiſtans, l'iſſue qui leur a été promiſe. On pourroit encore ſans inconvénient, donner, pour cette admiſſion, la préférence à la dette exigible ; car le prix général des fonds publics ſe reſſentiroit favorablement d'un débouché ouvert à une partie quelconque de la dette publique ; mais il n'y auroit point de parité de traitement, & l'on manqueroit aux règles de l'équité, ſi dans le même-temps que

les rentes perpétuelles & viagères reſteroient en leur ancien état, on éteignoit la dette exigible avec des billets-monnoie dont la valeur ſeroit ſoumiſe aux révolutions que l'immenſe quantité de ces billets entraîneroit néceſſairement.

Je ne m'étendrai pas davantage. Ignorant les diverſes propoſitions du comité des finances, je n'ai pour but en ce moment que d'oppoſer une première réſiſtance à celle d'entre ces propoſitions qui me frappe comme déſaſtreuſe. Je n'en connois aucune qui ne fût préférable à un genre de reſſource qui ſéduiroit peut-être par ſa ſimplicité, ſi cette ſimplicité n'étoit pas le renverſement violent de tous les obſtacles.

Il faut ſe défier des inventions avec leſquelles on veut affranchir, d'un tour de main, de tous les embarras accumulés par des circonſtances inouies. Le véritable génie de l'adminiſtration, c'eſt la ſageſſe; elle eſt néceſſaire, elle eſt indiſpenſable à la place du centre, à ce point de réunion de toutes les conſidérations, de toutes les difficultés & de tous les devoirs. Les abſtractions en affaires publiques me paroiſſent chaque jour plus redoutables : il eſt peu de perſonnes dans la carrière du gouvernement, qui n'ayent commencé par elles, & plus on a d'eſprit, plus on les aime, parce qu'elles préſentent à la penſée un domaine immenſe; mais à meſure que l'action de l'adminiſtration nous a mis aux priſes avec les réalités, on ſe dégage inſenſiblement des idées ſyſtématiques, on ſe voit forcé de ſoumettre ſon imagination au joug de l'expérience, & en obſervant le cours & le point de départ des opinions communes, ſoit en gouvernement, ſoit en économie politique, on reſpecte davantage ce réſultat précieux de tant de réflexions & de tant de penſées.

F I N.